



Le 12 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

TOURISME

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M^{me} M. Wilson

L'hon. M^{me} Thériault

M^{me} M. Wilson

L'hon. M^{me} Thériault

M^{me} M. Wilson

L'hon. M. Kennedy

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Coon

L'hon. M. Herron

M. Coon

L'hon. M. Herron

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

TOURISME

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M^{me} Thériault

M. Savoie

L'hon. M. Gauvin

L'hon. M. Gauvin

Questions orales

[Original]

TOURISME

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Bon après-midi.

[Traduction]

Monsieur le vice-président, le gouvernement fait des compressions dans les lieux patrimoniaux touristiques. Il essaie de faire croire que les sites patrimoniaux qui accueillent moins de 5 000 visiteurs par année doivent être fermés. La première ministre dit que toutes les décisions reposent sur des données probantes et sur une approche fondée sur les faits. La Maison du shérif Andrews, à Saint Andrews, est l'un de nos sites patrimoniaux touchés par les compressions du gouvernement. La Maison du shérif Andrews est l'un des lieux les plus fréquentés de Saint-Andrews à l'occasion de la fête du Canada, une activité très populaire. Saint Andrews accueille jusqu'à 150 000 visiteurs chaque année, et cela uniquement pendant l'été. Ma question s'adresse à la première ministre. Quelles consultations ont été menées auprès des responsables de la Maison du shérif Andrews avant l'annonce de la fermeture? La Maison du shérif Andrews fonctionne selon un modèle d'entrée par contribution volontaire. A-t-on même étudié la possibilité de générer suffisamment de revenu grâce à une structure tarifaire, ou, comme d'habitude, n'y a-t-il eu que de beaux discours sans aucune consultation? Combien d'argent le gouvernement consacre-t-il chaque année à l'exploitation de la Maison du shérif Andrews?

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Voici ce que je veux dire au parlementaire du côté de l'opposition officielle. Comme vous le savez, nous avons dans le processus budgétaire fait une révision des sites dont le gouvernement est propriétaire afin de trouver des possibilités d'économies. Nous avons cerné 10 sites, que ce soit des sites patrimoniaux ou des parcs touristiques, en vue de les transférer aux collectivités.

Alors, le processus entamé après le dépôt du budget et les réunions du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires visait la tenue de discussions avec les responsables communautaires, les leaders locaux et les responsables des organismes locaux pour voir comment nous pourrions transférer les sites, qui sont importants, qu'ils soient patrimoniaux ou touristiques, aux organismes locaux, pour que ceux-ci puissent continuer de les exploiter. Voilà ce qui se produit actuellement. Les responsables du ministère sont en discussions avec les administrations locales pour voir comment nous pouvons trouver des pistes de solution aux fins de la préservation des sites mais par l'intermédiaire des collectivités. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Monsieur le vice-président. L'annonce a été une surprise pour bon nombre des petites collectivités. Les sites patrimoniaux touristiques sont un pilier de leur identité. La décision a été prise dans la salle du Cabinet, et non dans la rue, comme les parlementaires du côté du gouvernement avaient promis de le faire.

Madame la présidente, je ne suis pas surpris que la première ministre ne soit pas au courant des renseignements en question. Il s'agit simplement de la façon dont fonctionne le gouvernement actuel. Bon, parlons du cap Enragé. Selon le site Web du cap Enragé, le nombre de visiteurs l'an dernier s'élevait à 25 000, et le nombre de visiteurs record a été de 45 000. Le nombre de visiteurs, soit 25 000, dépasse de cinq fois le seuil de fermeture établi par le gouvernement Holt. Les calculs des Libéraux — les chiffres ne concordent tout simplement pas. Il s'agit d'une compression de 100 000 \$ effectuée par le gouvernement actuel visant un autre site situé dans une autre circonscription rurale conservatrice. Comment la première ministre justifie-t-elle une compression aussi mal avisée à la lumière de la donnée gênante indiquant 25 000 visiteurs? Merci, Monsieur le vice-président.

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Il est vrai que le cap Enragé est un lieu extraordinaire. Des discussions ont eu lieu concernant quatre des parcs touristiques qui sont déjà exploités par des exploitants locaux. Le ministère possède 25 parcs, mais 4 sont déjà exploités par de tierces parties. Donc, le but, c'est de tenir des discussions. Nous en avons eu une justement la semaine dernière avec les responsables du Cape Enrage Interpretive Centre pour voir comment nous pouvions mieux les aider à prospérer.

Le but, pour l'année en cours, consiste à ce que les sites visés, les quatre sites dont nous vous parlons, demeurent ouverts. Nous sommes quand même prêts à fournir la subvention opérationnelle pour l'année à venir. Nous prévoyons justement avoir des discussions au cours de l'année pour déterminer l'aide que nous pouvons fournir afin que l'on puisse mieux prospérer et continuer d'exploiter le site. Les discussions se poursuivent. Nous avons eu une première discussion et les administrations nous ont demandé, puisqu'il y avait des élections municipales, d'attendre un peu. Une deuxième rencontre est prévue à ce sujet.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La ministre pourrait aider les responsables du centre en rétablissant les 100 000 \$ qu'a éliminés le gouvernement. Le cap Enragé est situé directement sur le littoral, et les immeubles y subissent les rigueurs du climat chaque année. L'argent est nécessaire pour permettre au site de poursuivre ses activités.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La première ministre a fait une danse écossaise à la maison Doak lors de la fête du Nouveau-Brunswick l'an dernier. Soit elle a vraiment eu beaucoup de plaisir à la maison Doak, soit elle se réjouissait à l'idée de remporter la victoire dans la circonscription. Elle y a dépensé 30 000 \$ et y a passé six jours pour essayer de remporter le siège. Elle est même allée jusqu'à faire de la collectivité le site principal des célébrations de la fête du Nouveau-Brunswick l'an dernier. La première ministre peut-elle prendre la parole et expliquer aux gens de Doaktown que la décision n'était pas motivée par des raisons politiques? Le maire pense certainement que c'était le cas. Combien coûte annuellement à la province l'exploitation de la maison Doak? Merci, Monsieur le vice-président.

[Original]

L'hon. Mme Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Alors, parmi les 10 sites que nous avons proposés dans le processus budgétaire, à peu près la moitié est dans des circonscriptions libérales et l'autre moitié est dans des circonscriptions conservatrices. Nous avons suivi le processus en examinant les critères suivants : les sites patrimoniaux détenus par le gouvernement provincial — parce que dans les années 1980, le gouvernement provincial a acquis certains sites patrimoniaux —, les sites patrimoniaux qui comptaient moins de 5 000 visiteurs et les sites touristiques, les parcs touristiques, qui étaient déjà exploités par de tiers partis. Alors, voilà les critères que nous avons examinés au cours du processus budgétaire.

Les 10 sites patrimoniaux ou parcs touristiques sont beaux et importants. Il n'y a rien que nous voudrions plus que pouvoir trouver un terrain d'entente ou une solution pour les remettre aux collectivités et les aider à prospérer. Il s'agit du sujet des discussions que nous avons depuis le dépôt du budget.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, nous savons que plus d'argent est consacré aux circonscriptions libérales, Monsieur le vice-président ; c'est donc un élément. Nous avons constaté le manque de données et de preuves ayant servi à déterminer la fermeture des sites, Monsieur le vice-président.

Examinons maintenant le processus décisionnel en ce qui concerne le prolongement de la saison d'autres sites. Soyons clairs quant à ce à quoi ressemblera le 12 octobre au Nouveau-Brunswick. Les élèves seront de retour à l'école. Les vacances d'été seront terminées. La température maximale moyenne de la fin de semaine sera de 13 °C. La seule dinde qui cuira près de la plage Parlee pendant la semaine en question sera celle qui se trouvera dans le four de quelqu'un à la maison.

Je pose la question suivante à la première ministre : Alors que les familles des régions rurales du Nouveau-Brunswick voient disparaître leur histoire touristique régionale, la première ministre peut-elle indiquer à la Chambre, et aux gens du Nouveau-Brunswick qui paient la facture de 100 000 \$, quelles familles chargeront réellement leur voiture,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

rempliront leur glacière et se rendront à la plage la fin de semaine de l'Action de grâce, lorsqu'il fera 13 °C? Je peux vous assurer, Monsieur le vice-président, que ce ne sera pas les gens de la circonscription de la première ministre.

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Monsieur le vice-président, les gens ne vont pas seulement à la plage pour se baigner. Les gens vont à la plage pour faire de l'exercice, prendre de l'air en famille et faire des activités. J'aimerais dire au chef de l'opposition officielle que des parcs sont déjà ouverts jusqu'au 12 octobre. C'est le cas, par exemple, du parc provincial Mont Carleton et du parc provincial Mactaquac. Alors, nous avons simplement décidé que le parc provincial de la plage Parlee aurait la même date de fermeture.

Pour ce qui est de l'autre prolongation de saison, six ou sept parcs ferment déjà à la fin septembre, ce qui comprend la plage New River, l'anse Herring, le sentier Fundy, le Village historique acadien, le parc provincial de la République et le parc provincial Sugarloaf. Ainsi, nous avons simplement harmonisé la date de fermeture de deux parcs avec celle des autres. Je ne vois pas pourquoi on en fait toute une histoire de l'autre côté de la Chambre. Les gens de l'autre côté ne savaient peut-être pas que, justement, des parcs étaient ouverts jusqu'à ces dates.

La prolongation des saisons fait partie de notre stratégie quinquennale touristique, dont l'objectif est d'augmenter d'un milliard de dollars les recettes d'ici à cinq ans. Nous sommes sur la bonne voie de le faire, car nous constatons déjà des augmentations dans le secteur touristique depuis l'an dernier. Merci.

[Traduction]

M^{me} M. Wilson (Oromocto-Sunbury, PC) : Monsieur le vice-président, le conseil d'administration du centre d'interprétation du Cap Enragé a indiqué qu'il n'avait eu d'autre choix que de fermer ses portes cette année en raison de difficultés opérationnelles persistantes et de l'absence d'une entente d'exploitation officielle avec la province, laquelle a expiré à la fin de mars. Le conseil d'administration a indiqué qu'il ne pouvait pas exploiter le site appartenant à la province de manière sécuritaire et responsable.

Le cap Enragé accueille généralement jusqu'à 25 000 visiteurs par année et constituait un employeur important et une attraction touristique majeure dans le comté d'Albert. Le sondage prébudgétaire de votre gouvernement, intitulé *Décisions difficiles*, indique clairement que les sites patrimoniaux accueillant moins de 5 000 visiteurs seraient inscrits sur la liste d'endroits à examiner. Étant donné que le cap Enragé accueille plus de 20 000 visiteurs et qu'aucun suivi du nombre de visiteurs n'est effectué au lac North, la ministre peut-elle nous expliquer comment le nombre de visiteurs a été comptabilisé dans les divers sites? Comme d'habitude, les calculs des Libéraux ne tiennent pas la route. Merci, Monsieur le vice-président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. J'ai passé environ quatre heures au sein du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires à expliquer le tout à la députée. Le critère de 5 000 visiteurs et moins s'applique aux sites patrimoniaux. Cap Enragé est un parc touristique exploité par une tierce partie. Le critère de 5 000 visiteurs ne s'applique pas dans ce cas-là.

Il y a un autre phénomène... Nous n'avons pas les mêmes chiffres. Au ministère, on nous dit qu'il y a environ 12 000 visiteurs. La députée d'en face avance qu'il y en a 25 000. C'est correct. Le tout fait partie des discussions que nous tenons actuellement avec le Cape Enrage Interpretive Center, auquel nous sommes extrêmement reconnaissants.

Derrière tous les parcs et les sites que nous nommons, il y a des groupes locaux qui s'y sont consacrés. Nous le savons et nous les remercions. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants de leur travail. L'objectif est de poursuivre les discussions pour déterminer comment nous pouvons léguer les sites aux collectivités.

[Traduction]

M^{me} M. Wilson (Oromocto-Sunbury, PC) : Monsieur le vice-président, nous avons peut-être abordé la question pendant l'étude des prévisions budgétaires, mais votre sondage, *Décisions difficiles*, indiquait effectivement que les sites patrimoniaux accueillant moins de 5 000 visiteurs seraient visés.

Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas les moyens de faire le plein ou de payer leurs factures d'épicerie ; pourtant, des cadres supérieurs de Tourisme, Patrimoine et Culture ont récemment été aperçus à une partie des Blues Jays, la même partie, je présume, qui coûtera aux contribuables du Nouveau-Brunswick 1,62 million de dollars sur une période de trois ans pour un écusson Explore NB de deux pouces et demi sur des chandails. Combien de membres du personnel ont assisté à la partie? Pendant que nous attendons la réponse à notre demande d'accès à l'information, la ministre peut-elle indiquer à la Chambre les renseignements ce qu'elle sait du coût initial du voyage — le coût des vols, les chambres d'hôtel et le nombre de hotdogs à 18 \$ réclamés en dépenses? Combien de sites du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture auraient pu demeurer ouverts si vous n'aviez pas signé un tel contrat?

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Je vous expliquerai avec plaisir la promotion touristique du Nouveau-Brunswick. Chaque année, le gouvernement provincial investit de 3 millions à 3,5 millions de dollars dans la promotion touristique du Nouveau-Brunswick en Ontario. J'espère que vous savez que l'Ontario et le Québec sont nos marchés cibles.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Bon, cette année, nous consacrons à peu près 500 000 \$ de la somme totale de 3,5 millions investie en Ontario à un partenariat avec les Blue Jays. Le partenariat vise un investissement d'environ 500 000 \$ par année sur trois ans, ce qui donne le total de 1,6 million dont a parlé la députée. Il ne s'agit pas d'un investissement supplémentaire. La somme fait partie de l'investissement qui est habituellement prévu au budget.

Donc, la somme de 3,5 millions comprend le financement d'un partenariat avec les Blue Jays qui coûtera à peu près 500 000 \$ par année, pendant trois ans. Le partenariat comporte des activations qui nous permettront de voir de la promotion de la province du Nouveau-Brunswick à plusieurs matches. Je crois que 13 membres du personnel se sont rendus à Toronto pour la première journée d'activation. Nous sommes extrêmement fiers du partenariat.

[Traduction]

M^{me} M. Wilson (Oromocto-Sunbury, PC) : Monsieur le vice-président, j'ai compté dix membres du personnel dans la photo prise à la partie des Blue Jays.

Toujours sur ce même thème troublant des attractions touristiques rurales ciblées par le gouvernement, je ne peux m'empêcher de penser que le bon vieil écuyer Doak se retournerait dans sa tombe s'il voyait la photo de la première ministre exécutant une version plutôt douteuse de la gigue écossaise. La première ministre dansait-elle parce qu'elle savait déjà que le gouvernement se préparait à faire fermer la Maison Doak? Plus sérieusement, Monsieur le vice-président, le site historique à Doaktown est un témoignage vivant de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une ferme patrimoniale en activité où les visiteurs découvrent des savoir-faire traditionnels et participent à des activités pratiques, ce qui permet de créer des liens entre les gens de multiples générations et nos racines rurales et d'attirer des touristes dans la région. Voici ma question pour la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture : La ministre croit-elle vraiment que l'élimination d'attractions patrimoniales prisées en milieu rural, comme la Maison Doak, est la bonne solution? Quel est le coût annuel total pour maintenir le site historique ouvert?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Il est assez ironique, en effet, que quelqu'un de l'opposition parle de promotion du tourisme dans la province. Les parlementaires d'en face sont allés en Europe et ont invité des gens à venir au Nouveau-Brunswick pour visiter la capitale de Saint John et le Cherry Brook Zoo, qui est fermé depuis cinq ans. Maintenant, nous investissons dans l'équipe sportive la plus populaire du pays et nous encourageons toutes les personnes du Canada qui regardent les parties des Blue Jays de Toronto à venir visiter le Nouveau-Brunswick.

Une personne de l'autre côté de la Chambre — je ne sais pas s'il s'agissait du député de Carleton-York, de la députée d'Oromocto-Sunbury ou du député d'Albert-Riverview — a parlé de vengeance contre l'ancien premier ministre. De ce côté-ci de la Chambre, nous ne

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

nous préoccupons pas de l'ancien premier ministre, Monsieur le vice-président. Les parlementaires de l'autre côté de la Chambre sont obsédés par lui. L'aspirant chef, soit le député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills a dit qu'il serait ravi que l'ancien premier ministre appuie sa candidature. Les parlementaires d'en face passent leur temps à penser à lui et à chercher à obtenir son appui dans leur course à la direction. De ce côté-ci de la Chambre, nous ne nous préoccupons pas de lui. Nous l'avons battu et nous vous avons battus aussi.

Le vice-président : Merci, Monsieur le ministre.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Monsieur le vice-président. L'Union européenne a adopté un nouveau règlement qui oblige les compagnies forestières à démontrer que l'exploitation forestière associée aux produits qu'elles exportent ne contribue pas à la dégradation des forêts. Les compagnies devront, d'ici à la fin de l'année, se conformer au règlement, à un moment où les gouvernements provincial et fédéral travaillent à diversifier les marchés pour réduire notre dépendance envers les États-Unis. Le bois exporté devra porter les coordonnées géographiques de l'endroit où il a été coupé, et les compagnies devront prouver que la coupe n'a pas contribué à la dégradation des forêts. Comme le ministre des Ressources naturelles mène actuellement des négociations avec les compagnies exploitant des terres de la Couronne concernant leurs nouveaux plans quinquennaux d'aménagement forestier et de coupe, ce serait un bon moment pour réorienter nos pratiques vers une exploitation forestière plus écologique pour faire en sorte que nous puissions exporter librement et sans difficulté vers l'Europe. Le ministre est-il prêt à accepter le statu quo en matière de pratiques d'exploitation forestière, ou demandera-t-il que soient remplacées ces pratiques, qui causent une dégradation de l'hydrologie forestière et des écosystèmes forestiers?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face de la question. Il y a 2 ou 3 choses qu'il faut décortiquer pendant les 58 secondes de questions. Quelques éléments ont été abordés.

D'abord, je veux souligner que le Nouveau-Brunswick dispose d'une offre croissante de bois. Nous attirons des compagnies forestières comme Interfor, qui a quitté la Colombie-Britannique et a fait l'achat d'installations de production de bois d'oeuvre à Belledune et à Bathurst. Le Groupe Lebel a réalisé des investissements stratégiques à Plaster Rock. La chaîne de valeur de l'industrie forestière, soit essentiellement, les 18 usines... Nous avons une industrie concurrentielle parce que nous disposons d'une offre de bois en croissance, et non en diminution.

La planification au ministère des Ressources naturelles s'inscrit dans une perspective de 80 à 100 ans. Je ferai un suivi dans une seconde si le député a une question complémentaire.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Monsieur le vice-président. Nous perdons de l'argent sur la vente des produits du bois de la Couronne, et cela nuit aussi à nos exportations. Il faut mettre fin à l'hémorragie.

Par exemple, nous gagnons environ 7 \$ la tonne pour le bois de la Couronne vendu aux compagnies forestières sous forme de bois à pâte. Selon Ressources naturelles Canada, le prix courant de la pâte kraft sur le marché d'exportation s'élève à 2 160 \$ la tonne, mais nous obtenons 7 \$ la tonne. Il faut deux tonnes de bois à pâte pour produire une tonne de pâte kraft. Cela signifie que nous ne percevons que 14 \$ de revenus pour chaque tonne de pâte kraft, alors que celle-ci rapporterait plus de 2 000 \$ sur le marché d'exportation. Si l'on fait le calcul, nous devrions obtenir près de 54 \$ pour chaque tonne de bois à pâte récoltée sur les terres de la Couronne, et non 7 \$ la tonne. Le ministre des Finances et le Conseil du Trésor auront-ils l'obligeance d'assumer la responsabilité des redevances sur le bois afin que nous obtenions une juste valeur pour le bois de la Couronne?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Je suis très enthousiasmé d'avoir l'occasion de répondre à la question qui a été posée. Soyons très, très clairs : la chaîne de valeur de l'industrie forestière est le moteur économique de la province. Monsieur le vice-président, vous savez probablement déjà que près de 653 millions de recettes fiscales directes proviennent de la chaîne de valeur de l'industrie forestière. Cela comprend le bois rond, le bois d'oeuvre et les copeaux, utilisés avec la sciure dans les marchés résiduels, tout comme les granules de bois, la pâte et le papier. Près de 120 millions de dollars sont aussi versés aux municipalités en recettes fiscales directes.

En ce qui concerne la solidité du secteur, les gens du Nouveau-Brunswick peuvent se réjouir du fait que le Nouveau-Brunswick est le seul endroit où il n'y a pas eu de fermeture ni de réduction considérable des activités. Cela s'explique par le fait que nous disposons d'une offre de bois en croissance dans la province.

TOURISME

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Revenons au tourisme. La somme de 1,6 million de dollars a été dépensée dans le cadre d'un partenariat touristique avec les Blue Jays de Toronto. Les chandails, sur lesquels figure le nom d'un joueur américain, se vendent actuellement sur eBay à 400 \$ pièce. En tout, 15 000 de ces chandails payés par les contribuables du Nouveau-Brunswick ont été distribués gratuitement. Comment le gouvernement provincial pourra-t-il un jour prouver qu'il a recouvré l'argent investi directement grâce aux chandails distribués? Combien ont coûté les chandails? Combien a coûté l'envoi d'une délégation du ministère du Tourisme à Toronto?

Lorsque l'on dépense 2,4 millions de dollars pour perdre 60 emplois à Sussex, que l'on met en péril nos exploitations agricoles et notre sécurité alimentaire en abolissant les postes de vétérinaires provinciaux et en fermant le laboratoire provincial, puis que l'on dépense



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

1,6 million de dollars de l'argent des contribuables pour distribuer gratuitement des chandails que les gens revendent en empochant 100 % des profits de la vente, Madame la première ministre, on a beaucoup de comptes à rendre.

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Merci de la question. Celle-ci nous avait aussi été posée lors d'une réunion du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires. En comité, j'avais expliqué que, chaque année, les Blue Jays font le don de chandails. Alors, peu importe le partenaire, l'équipe assume le coût des chandails et les distribue ensuite aux visiteurs lors du premier match. Alors, nous sommes tout simplement chanceux que, cette année, le logo de #ExploreNB soit sur la manche du chandail.

Toutefois, la question n'est pas de notre ressort. Les Blue Jays font la même chose chaque année. Cette année, la promotion de #ExploreNB et du Nouveau-Brunswick a été faite lors du premier match. Nous en sommes très fiers. Il s'agit d'une activation qui se poursuivra à l'écran. Nous pourrions voir les logos à l'écran. Ceux-ci seront aussi affichés dans le stade lors des matchs. La question des chandails est vraiment du ressort des Blue Jays.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Monsieur le vice-président. Alors que le gouvernement réduisait le financement du tourisme dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick et fermait nos sites historiques, il a trouvé, on ne sait comment, 1,6 million de dollars pour un partenariat avec les Blue Jays de Toronto. Qu'ont obtenu les gens du Nouveau-Brunswick en retour? Les 15 000 premiers fans à franchir les portes ont reçu un chandail sur lequel figure le nom de Ernie Clement, qui est américain. Si l'objectif était d'enrichir le marché torontois, félicitations. Mission accomplie. Les chandails, produits aux frais des contribuables du Nouveau-Brunswick, sont actuellement vendus sur eBay par des gens de l'Ontario à un prix quatre fois supérieur au coût de production qu'ont payé les contribuables du Nouveau-Brunswick. Les gens de l'Ontario en achètent, certes, mais ils n'achètent pas de billets d'avion pour venir nous rendre visite.

Je pose à la première ministre la question suivante : Quels indicateurs le gouvernement a-t-il mis en place pour mesurer le rendement de l'investissement des 1,6 million de dollars? Combien de visites à Parlee Beach ou au Village historique acadien un tel investissement générera-t-il? À l'heure actuelle, les seules personnes qui suivent les résultats du partenariat sont les vendeurs sur eBay qui voient leurs offres grimper. Les contribuables du Nouveau-Brunswick méritent une réponse. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Comme je viens de vous l'expliquer, il ne s'agit pas de nos chandails. Leur coût n'est pas assumé par notre gouvernement ni par les contribuables du Nouveau-Brunswick. L'activité a lieu chaque année et est entièrement organisée et gérée par les Blue Jays. L'équipe distribue des chandails. Cette année, en signant notre partenariat, nous avons eu l'occasion de voir notre logo sur la manche. Il y a aussi eu une série d'activations. Le tout fait partie du plan quinquennal que nous avons lancé l'année passée et qui a pour but d'augmenter de 1 milliard les recettes dans le secteur touristique.

Le tourisme est un moteur économique extrêmement important au Nouveau-Brunswick. Il génère 2,7 milliards de dollars en retombées, et nous voulons faire passer cette somme à 3,7 milliards. Notre stratégie comprend 10 piliers, sur lesquels nous nous appuyons pour faire des choix. Il s'agit de choix stratégiques pour augmenter les recettes et faire rayonner la province. Le partenariat avec les Blue Jays de Toronto en est un. Merci.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le gouvernement actuel a clairement fait comprendre une chose aux gens, à savoir que le patrimoine rural du Nouveau-Brunswick lui importait peu. Le gouvernement ferme nos sites patrimoniaux provinciaux et consacre 300 000 \$ à d'autres sites d'attractions, mais ne dispose d'absolument aucune donnée à l'appui. Une autre année scolaire débutera, et les saisons passeront, mais le gouvernement n'aura toujours aucune donnée à l'appui des changements. Nos sites historiques, nos monuments culturels et les endroits qui évoquent l'histoire de qui nous sommes en tant que province sont fermés — on met fin aux activités. Monsieur le vice-président, les parlementaires du côté du gouvernement ont semblé très anxieux de voir des circonscriptions rurales voter rouge aux élections. Eh bien, ils ont après tout trouvé le moyen d'y ajouter du rouge. On voit désormais du rouge sur les panneaux marqués « Fermé » accrochés aux portes de nos sites historiques ruraux.

Les collectivités touchées ont bâti le patrimoine. Elles l'ont préservé. Elles l'ont fait découvrir aux visiteurs en provenance des quatre coins du pays et d'un peu partout dans le monde. Elles méritent mieux qu'une porte fermée et une promesse non tenue. Je pose à la première ministre la question suivante : Annulerez-vous les compressions pour empêcher que les dommages causés à nos collectivités et à notre histoire ne deviennent irréparables?

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Le secteur patrimonial est important au Nouveau-Brunswick, et la plupart des centaines de sites ou de bâtiments patrimoniaux au Nouveau-Brunswick sont exploités par des groupes locaux, des bénévoles ou des organismes locaux. Nous leur en sommes très reconnaissants.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Cependant, au cours des années 1970 et 1980, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé de faire l'acquisition de cinq sites. Quatre de ces cinq sites ont des taux d'achalandage très bas. Nous voulons tout simplement les redonner aux collectivités, au même titre que les centaines d'autres sites que compte la province, qui fonctionnent et qui prospèrent.

Notre but est vraiment d'avoir des conversations avec les administrations locales. Les élections municipales avaient lieu hier, et nous avons hâte de discuter avec les nouveaux conseils municipaux ou les tierces parties qui exploitent actuellement les sites. Nous voulons déterminer comment nous pouvons les aider à maintenir les sites ouverts. Notre but est vraiment de redonner les sites à la collectivité. Nous voulons aider les collectivités à exploiter les sites patrimoniaux qui sont...

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. L'approche du gouvernement Holt demeure la suivante : premièrement, n'assumer aucune responsabilité ; deuxièmement, rejeter la faute sur autrui ; troisièmement, répéter les étapes un et deux. Selon un article de la CBC publié le 25 mars 2026, il y a quelques semaines à peine, la ministre du Tourisme a déclaré que le contrat relatif à un robot conversationnel basé sur l'intelligence artificielle avait été signé en 2023.

Toutefois, à la suite d'une demande d'accès à l'information, nous avons appris que le contrat avait été signé — tenez-vous bien — le 19 décembre 2024 et renouvelé le 1^{er} février 2026. Aucun de ces contrats n'a été signé par l'ancien gouvernement.

La première ministre se retrouve en quelque sorte prise dans un dilemme. D'un côté, elle tente de se présenter comme une championne de la lutte contre la désinformation. De l'autre, elle s'en tient à sa stratégie de n'assumer aucune responsabilité et de rejeter la faute sur autrui — et elle reprend les mêmes vieilles recettes.

Je pose à la première ministre la question suivante : Rectifierez-vous la désinformation faite par votre ministre, ou continuerez-vous de suivre la même stratégie? Merci, Monsieur le vice-président.

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. La mise en œuvre de l'initiative d'Explora, une nouvelle stratégie que plusieurs provinces utilisent pour aider les visiteurs à planifier leur voyage, avait commencé sous l'ancien gouvernement et s'est continuée lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Il y a eu comme un chevauchement, mais le personnel du ministère s'en est occupé tout au long du processus, et nous avons décidé de poursuivre l'initiative. Comme je vous l'ai dit, elle est déjà en œuvre dans plusieurs provinces et régions. Il s'agit

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

d'un outil qui permet aux visiteurs de planifier leur voyage. L'outil les aide à planifier leur voyage vers le Nouveau-Brunswick.

Or, ce qui s'est produit, c'est que, tout d'un coup, il y a eu une multitude de questions qui ne portaient pas sur le tourisme. Par exemple : Qui est le premier ministre du Canada? Des questions du genre qui ne sont aucunement sensées. L'outil n'est pas là pour répondre aux questions. Il ne s'agit pas d'un ChatGPT, il n'est pas là pour répondre à des questions de toutes sortes. Il s'agit d'un outil qui sert vraiment à aider les visiteurs qui pensent à venir au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de pouvoir les outiller et de les orienter vers les bonnes ressources.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Aucune réponse n'a été fournie, Monsieur le vice-président. Non seulement les Libéraux ont jeté le blâme sur l'ancien gouvernement, ce qui constitue la deuxième étape de leur stratégie, mais ils ont aussi fait preuve de leur ignorance habituelle. Selon le même article, la ministre a indiqué qu'une compagnie américaine avait été choisie avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral ; elle ne pouvait donc pas expliquer pourquoi une compagnie américaine avait été choisie plutôt qu'une compagnie néo-brunswickoise. Un porte-parole a ensuite précisé qu'aucune compagnie canadienne n'offrait les services que le modèle d'IA de Matador Network pouvait fournir.

Le comportement récurrent du gouvernement Holt se poursuit, Monsieur le vice-président, notamment lorsque les parlementaires du côté du gouvernement reprochent à Agropur de ne pas les avoir informés de son intention d'éliminer 60 emplois à Sussex, reprochent aux agriculteurs de ne pas financer suffisamment les services vétérinaires provinciaux et attribuent à l'ancien gouvernement la responsabilité d'un contrat que ce dernier n'a pas conclu. La première ministre prendra-t-elle la parole pour expliquer pourquoi cela ne cesse de se produire? Merci, Monsieur le vice-président.

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Monsieur le vice-président. Comme je l'ai expliqué, il y a eu un chevauchement entre les deux gouvernements. Il y a de tels chevauchements dans plusieurs dossiers, plusieurs divisions et plusieurs ministères. Nous avons décidé de continuer à utiliser l'outil, qui est quand même pratique pour ceux qui veulent planifier un voyage. Le but, c'est d'aider les visiteurs à planifier leur voyage et à les orienter vers les bonnes ressources, notamment, le site de Tourisme Nouveau-Brunswick et d'autres sites connexes.

Maintenant, le chef de l'opposition officielle essaie de nous faire la leçon, comme si nous ne pouvions pas investir dans les gens de chez nous. Je vais vous dire quelque chose, Monsieur le vice-président : en six mois, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a fait davantage de travail que l'ancien gouvernement en a fait en six ans. Nous avons investi



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dans les ressources du Nouveau-Brunswick, nous avons déposé la *Loi sur le statut de l'artiste*, nous avons publié une stratégie touristique et nous avons publié une stratégie sur l'activité physique. Nous travaillons fort, nous sommes sur le terrain. Nous voyageons dans toute la province, ce que vous n'avez jamais pu faire parce que vous n'avez jamais pu établir de liens avec l'électorat. Voilà la raison pour laquelle vous êtes du côté de l'opposition.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je ne donnerai pas suite à de telles observations, Monsieur le vice-président.

Voici jusqu'à maintenant le bilan du gouvernement Holt pour ce qui est du tourisme. Pour ce qui est des droits liés aux parcs, il y a l'approche qui consiste à donner d'une main, mais à prendre encore plus de l'autre, et il y a une entente de 1,6 million de dollars conclue avec les Blue Jays sans données qui nous indiquent si nous recouvrerons l'argent et, si oui, quand nous le recouvrerons. Il y a la mésinformation et le blâme jeté sur autrui au sujet des contrats que les parlementaires du côté du gouvernement ont signés. La Maison du shérif Andrews, à Saint Andrews, ferme ses portes, et il en va de même pour le parc provincial Maison Doak, à Doaktown, le parc provincial du lac North, à Lakeland Ridges, ainsi que le cap Enragé, à Fundy Albert, et le parc provincial The Anchorage, sur l'île de Grand Manan, risque de fermer ses portes. Tous ces sites sont situés dans des circonscriptions progressistes-conservatrices, Monsieur le vice-président.

La première ministre prendra-t-elle la parole pour nier qu'elle cible des circonscriptions progressistes-conservatrices pour fermer des sites à des fins de vengeance politique?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Une chose qui est très claire ici, c'est que, depuis deux ans, grâce à la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Nouveau-Brunswick est reconnu dans le monde entier. Elle mérite d'être applaudie chaleureusement par ses collègues.

L'ancienne ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture s'est rendue de l'autre côté de l'océan, en Europe, et qu'a-t-elle fait? Elle a dit des choses qui ne représentaient pas le Nouveau-Brunswick. Elle a dit que Saint John était la capitale du Nouveau-Brunswick et qu'il fallait aller visiter le Cherry Brook Zoo, alors qu'il était fermé depuis cinq ans.

Il y a une chose, Monsieur le vice-président, qui m'a particulièrement touché. De l'autre côté, les parlementaires disent qu'ils sont là pour protéger les régions rurales. Quel gouvernement a voulu fermer les urgences rurales? J'étais à Sussex quand le gouvernement a voulu fermer l'urgence. Il n'y a pas un parlementaire conservateur qui était à Sussex.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le vice-président : À l'ordre. À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Oui, il y en avait un, et la dernière fois, il s'est présenté pour nous, parce qu'il ne pouvait plus vous sentir. Merci, Monsieur le vice-président.

[Traduction]

Le vice-président : La période des questions est maintenant terminée.

